




L'implantation du nouveau régime forestier

Richard Savard, ing.f
Sous-ministre associé au MRNF
Janvier 2012

LE NOUVEAU
RÉGIME FORESTIER



Ressources naturelles
et Faune

Québec 



La refonte en bref

- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier sanctionnée le 1^{er} avril 2010;
- Remplacera le 1^{er} avril 2013, la Loi sur les forêts.



Principaux changements

- **Mise aux enchères des bois de forêt publique :**
 - Créer un marché compétitif...,
 - ...accessible à de nouveaux acteurs
 - ...favorisant l'innovation et le développement de nouveaux produits, de nouveaux marchés
 - ...et permettant de déterminer la juste valeur des bois pour des redevances équitables.



Principaux changements

■ L'État reprend la responsabilité de la préparation des plans d'aménagement forestier en intégrant:

- les orientations nationales (SADF);
- les consultations spécifiques pour les communautés autochtones;
- les orientations régionales (PRDIRT);
- les orientations locales (tables de gestion intégrée par unité territoriale).



Principaux changements

- **Le recours à l'aménagement écosystémique**
 - Diminuer les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle...
 - ...pour assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes.
 - Assurer un aménagement durable des forêts québécoises



Principaux changements

- **Une stratégie de développement de l'industrie des produits forestiers**
 - Basée sur l'innovation et sur des connaissances stratégiques des marchés,
 - visant l'utilisation maximale des ressources ligneuses et la création de richesse,
 - axée vers de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.



Bilan sommaire de l'implantation



Bilan de l'implantation

Le respect du 1^{er} avril 2013

- Plusieurs « chantiers » sont en cours.
- Le BMMB est créé et opérationnel.
- Les tables de GIRT locales sont en place.
- Les objectifs locaux et les mesures d'harmonisation locales sont en voie d'être définis.



Bilan de l'implantation

Le respect du 1^{er} avril 2013

- Publication imminente de la SADF
- La rédaction du RADF est en phase finale menant à une prépublication dans la Gazette officielle
- Le travail de conversion des CAAF en garanties d'approvisionnement est en cours.



Bilan de l'implantation

Le respect du 1^{er} avril 2013

- Forêts de proximité : analyse des consultations publiques en cours, politique au printemps 2012 et premiers projets en avril 2013
- Maintien des certifications forestières en voie de réalisation



Les défis à moyen terme



Les défis à moyen terme

- Diminution des coûts d'approvisionnement pour une offre de produits à des prix compétitifs;
- Amélioration de l'accès aux bois par un plus grand nombre d'entreprises;
- Consolidation de l'industrie de l'aménagement forestier pour rendre ce secteur plus concurrentiel et attractif;



Les défis à moyen terme

- Amélioration de la production forestière;
- Renforcement des économies locales et autochtones;



En terminant

Je tiens à saluer le travail réalisé par les employés du MRNF affectés à la mise en place du nouveau régime forestier.

Je suis fier de les avoir comme coéquipiers, au service de la population québécoise.

Richard Savard, ing.f
Sous-ministre associé au MRNF
Janvier 2012